



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 27.04.2022

Numéro de publication: HR02-1005459984

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Anticonf Dvp. Sàrl, Val de Bagnes, nouveau First Track SA

First Track SA
Chemin de Châble-Creux 16
1934 Le Châble VS

Jusqu'ici
Anticonf Dvp. Sàrl

Anticonf Dvp. Sàrl, à Val de Bagnes, CHE-313.280.224, société à responsabilité limitée (No. FOSC 79 du 25.04.2022, Publ. 1005457889). Modification des statuts: 30.03.2022. Transformation: le capital social ayant préalablement été porté à CHF 50'000.00, la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 30.03.2022 et bilan arrêté au 30.09.2021 présentant, avant augmentation, des actifs pour CHF 137'227.75 et des passifs à l'égard des tiers de CHF 84'113.00 contre attribution aux associés de 10'000'000 actions de CHF 0.01. Nouvelle raison sociale: First Track SA. Nouvelle nature juridique: société anonyme. Nouveau but: La société a pour buts: la recherche, le développement, l'industrialisation, la fabrication et la commercialisation dans le domaine des équipements de sport, accessoires de sport; le conseil et la réalisation d'études techniques, l'acquisition, la production, la vente, la distribution, la représentation de composants et matières premières pour l'industrie du sport; toutes activités convergentes se rapportant directement ou indirectement aux buts principaux. Elle peut participer à toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou commerciales en rapport direct ou indirect avec son but. Elle peut ouvrir des succursales en Suisse et à l'étranger, exercer toutes activités, directement ou indirectement liées à son but, prendre des participations, fonder ou financer des entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, à l'exclusion de toute opération soumise à la LFAIE. Elle peut acquérir et détenir des immeubles en Suisse et à l'étranger, pour autant que cela ne soit pas contraire à la LFAIE. La société peut octroyer à ses actionnaires directs ou indirects, ainsi qu'à ses filiales directes ou indirectes, contre rémunération ou non, des prêts ou autres financements et fournir, en couverture des engagements de telles autres sociétés, des sûretés de toutes sortes, y compris moyennant droits de nantissement ou transferts fiduciaires de propriété d'actifs de la société ou moyennant garanties de tous genres. Nouveau capital-actions: CHF 100'000.00 [précédemment: CHF 50'000.00]. Capital-actions libéré: CHF 50'000.00.

Actions: 10'000'000 actions nominatives de CHF 0.01 avec restriction de transmissibilité selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications. [biffé: Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts.]. Selon déclaration du 30.03.2022, il est renoncé à un contrôle restreint [précédemment: Selon déclaration du 31 août 2018, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.]. Inscription ou modification de personne(s): Chapel, Yoann, de Meyrin, à Val de Bagnes, président du conseil d'administration, avec signature collective à deux [précédemment: à Lausanne, associé et gérant, avec signature collective à deux]; Abdi, Selim, de Delémont, à Val de Bagnes, membre du conseil d'administration, avec signature collective à deux [précédemment: à Onex, associé et président des gérants, avec signature collective à deux].

Registre journalier no 1131 du 22.04.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 79, Date: 25.04.2022

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais